

DDTM du PAS-DE-CALAIS Service environnement 100, avenue Winston Churchill - CS 10007 62022 ARRAS cedex

> À, Ste Geneviève-Lès-Gasny Le, 15 Juin 2022

<u>Objet</u>: En continuité de la demande initiée le 5 mai 2022 pour deux nouveaux ouvrages.

Demande d'autorisation de pêches de sauvetage dans le cadre de :

« Travaux de restauration de la continuité écologique sur des affluents du bassin de la Canche »

Madame, Monsieur,

L'agence de l'eau Artois-Picardie réalise des travaux dans le cadre de « Travaux de restauration de la continuité écologique sur des affluents du bassin de la Canche ».

Suite à notre demande initiale début Mai, d'autres ouvrages subissent des modifications, nous avons deux nouvelles pêches situéex sur les communes de Sempy et Humbert pour les lieux suivants :

Rivière : le Bras de Bronne

Commune: Sempy

Ouvrage: CaBb7 - ROE 9896 - seuil

Et

Rivière : le Bras de Bronne Commune : Humbert

Ouvrage: CaBb8 - ROE 115375 - seuil

Ces travaux seront effectués par la société : SAS CURAGES DRAGAGES ET-SYSTEMES Chemin de l'Usine 77 138 LUZANCY

Durant ces travaux sont prévues des pêches de sauvetage ainsi la Société Pêcherie Bertolo, que je représente, qui est spécialisée dans la pêche professionnelle en eau douce (réalisation de pêche de sauvegarde en rivière, Fleuve et lac de barrage) a été sélectionnée.

Nous devrons réaliser des pêches situées sur ces 2 zones.

L'abaissement du niveau d'eau sera réalisé au fur et à mesure avec la mise en œuvre de batardeaux en amont et en aval.

S.A.S.U. Pêcherie Bertolo 15 bis rue des Grands Jardins 27620 Sainte-Geneviève-lès-Gasny Tél.: 06 22 22 22 26 – Mail: <a href="mailto:pecheriebertolo@gmail.com">pecheriebertolo@gmail.com</a>
SASU au capital de 1 000 euros - RCS EVREUX 834 769 176

N° TVA Intracommunautaire FR49 834 769 176 – Code APE : 0312Z – Agrément transport : FR27 021T1

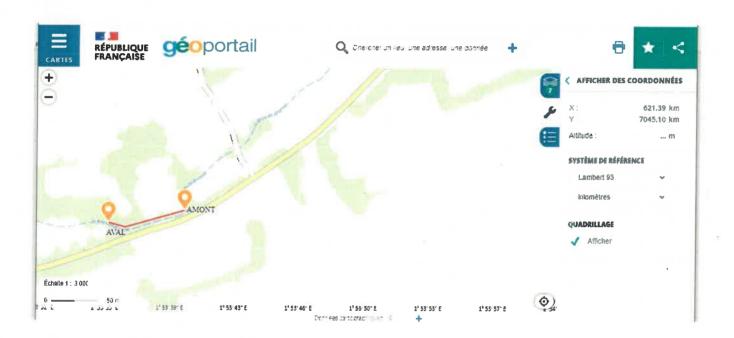


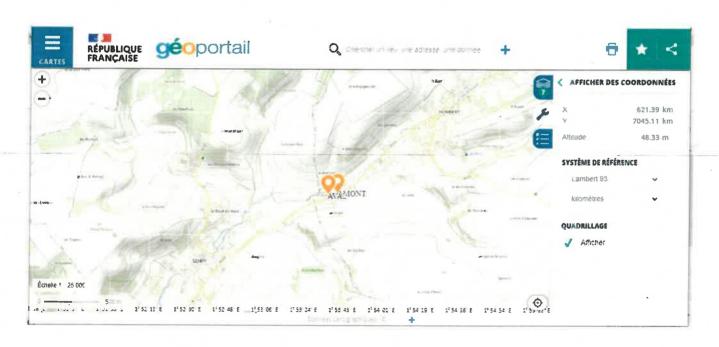
# 1ère Zone:

(Voir cartes ci-dessous coordonnées Lambert 93 en kilomètres 1/25000 et 1/3000)

Rivière : le Bras de Bronne

Commune: Sempy





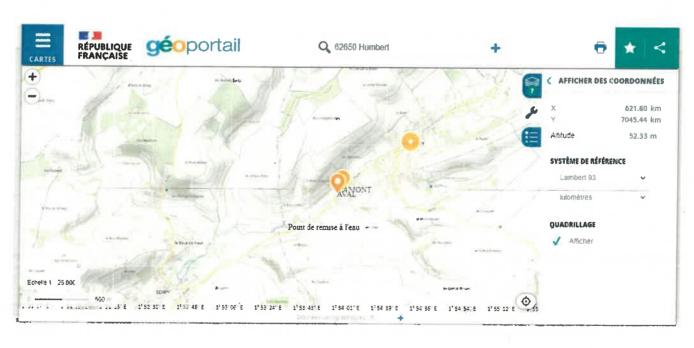


## 2ème Zone:

(Voir cartes ci-dessous coordonnées Lambert 93 en kilomètres 1/25000 et 1/3000)

**Rivière** : le Bras de Bronne **Commune** : Humbert







Stations (cf. carte)	Coordonnées Lambert 93 AMONT en Kilomètre		Coordonnées Lambert 93 AVAL en Kilomètre		Communes concernées
	X	Υ	X	Υ	
Zone 1 :	621.43	7045.11	621.34	7045.10	Sempy (62170)
Zone 2 :	621.80	7045.43	621.76	7045.39	Humbert (62650)

# Responsable de l'intervention :

M Bertolo Yoann : pecheriebertolo@gmail.com Tel : 06-22-22-26

# Dates d'interventions :

Selon le déroulement des travaux, Les réalisations de ces pêches débuteraient dès réception de l'arrêté préfectoral donc dès que possible.

Les travaux durant quelques mois, nous demandons que l'autorisation puisse aller jusqu'au 31 Octobre 2022 afin d'anticiper d'éventuels problèmes logistiques.

Chaque zone nécessite 1 journée de travail.

Nous préviendrons minimum 7 jours en amont de notre date d'intervention auprès des services concernés.

#### Technique:

Après abaissement du niveau d'eau, la pêche de sauvegarde sera réalisée par 3 intervenants en utilisant la technique de la pêche électrique.

Nous utiliserons notre appareil de pêche électrique imeo pulsium, sous contrat avec l'Apave pour la vérification annuelle ainsi qu'un conductimètre.

Les équipes seront équipées de matériels isolants (gants, waders, ciré).

Puis à l'aide d'épuisettes et de bassines sous aérateurs, les poissons seront transférés dans nos cuves oxygénées puis dénombrés avant d'être transférés vers le point de remise à l'eau.



# Destination du poisson :

Toutes les précautions seront prises pour conserver les poissons pêchés dans de bonnes conditions et éviter toute mortalité en les plaçant dans nos cuves sous oxygène avant d'être relâchés vers leur destination finale.

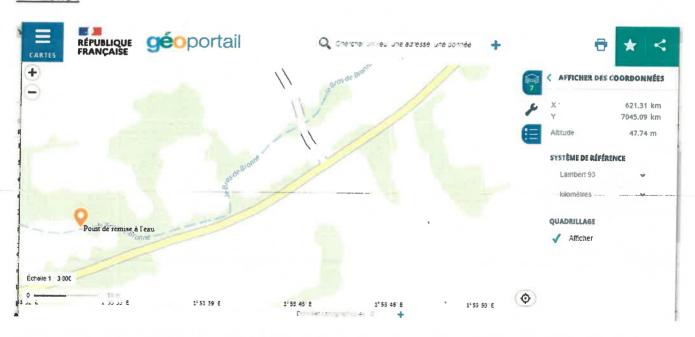
Les différents individus qui seront pêchés lors de cette opération seront conservés vivants, sauf pour les sujets morts ou blessés ou en mauvais état sanitaire ainsi que les espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques (poisson-chat, perche soleil, écrevisse...) qui seront collectés et détruits.

Procédure de destruction des indésirables : Euthanasie dans un bac isolé à l'aide d'eugénol Destination des poissons détruits : Nous rapportons les individus et les congelons jusqu'à obtenir une quantité suffisante pour faire se déplacer une entreprise d'équarrissage.

Les différents individus conservés seront ensuite remis en aval des travaux

N'ayant pas trouvé d'A.P.P.M.A. sur ces ruisseaux, les lieux définis sont les suivants :

## 1ère Zone:







## Liste des intervenants :

- Mr Bertolo Yoann (formation pêche à l'électricité et habilitation électrique)
- Mr Bertolo Didier (habilitation électrique)
- Mr Clermonté Jean-Charles (formation pêche à l'électricité, habilitation électrique et S.S.T.)

### Personne suppléante si besoin :

Mme Socheleau Nadia (aide de pêche)

## Accord des détenteurs du droit de pêche :

Les pêches ne seront effectuées qu'après avoir obtenu l'accord du détenteur du droit de pêche.

### Compte rendu d'exécution:

Dans un délai de 2 mois après l'exécution de l'opération, il sera adressé à la DDTM 62, l'OFB et la Fédération de pêche un compte rendu précisant le dénombrement par espèces capturées et la destination du poisson.

En espérant que notre demande d'autorisation sera instruite avec bienveillance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

YOANN BERTOLO pour la S.A.S.U. PÊCHERIE BERTOLO

Republic

S.A.S.U. Pêcherie Bertolo 15 bis rue des Grands Jardins 27620 Sainte-Geneviève-lès-Gasny

Tél.: 06 22 22 22 26 — Mail: pecheriebertolo@gmail.com SASU au capital de 1 000 euros - RCS EVREUX 834 769 176

N° TVA Intracommunautaire FR49 834 769 176 – Code APE: 0312Z – Agrément transport: FR27 021T1